



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1279

Attribution d'une subvention pour un montant de 3 500 euros à la Maison des Solidarités pour le projet des balades interculturelles développées à Lyon dans le cadre du réseau des associations voyagistes "DéPart" - Approbation d'une convention

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme TOMIC Sylvie

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1279 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR UN MONTANT DE 3 500 EUROS A LA MAISON DES SOLIDARITES POUR LE PROJET DES BALADES INTERCULTURELLES DEVELOPPEES A LYON DANS LE CADRE DU RESEAU DES ASSOCIATIONS VOYAGISTES "DEPART" - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le réseau DéPart est porté par la Maison des solidarités, située 215 rue Vendôme à Lyon 3^e.

La Maison des solidarités, créée en 2013, a pour objectif de permettre à chaque citoyen de développer son projet autour de valeurs collectives comme la citoyenneté, la convivialité, la coopération, la diversité culturelle et la justice.

Le Réseau DéPart (découverte et partage) regroupe plusieurs associations qui souhaitent travailler ensemble pour :

- informer et proposer au public des voyages différents dans le respect des populations locales et de l'environnement ;
- sensibiliser et former les voyageurs à un tourisme plus responsable ;
- promouvoir et encourager un tourisme plus équitable et solidaire.

Le réseau DéPart est membre associé de l'ATES (Association pour un tourisme équitable et solidaire). Les associations membres du réseau DéPart s'engagent pour un tourisme à dimension humaine qui favorise les rencontres et les échanges entre le voyageur et l'hôte d'accueil, assure une juste rémunération des prestations locales, permet une meilleure prise en charge du tourisme par la population locale, et donne du sens au voyage dans le plaisir de la découverte.

Les associations, membres du réseau, proposent des formules de voyages variées (petits groupes, individuels, à la carte, en immersion dans un village, accueil chez l'habitant, randonnées, circuits culturels) développés de manière éthique et originale, en partenariat avec les populations locales.

Durant la période de la pandémie, l'activité des associations voyagistes a été durement touchée et le rôle du réseau a été essentiel. Le réseau a créé un espace virtuel où les associations ont pu se rencontrer, échanger et être solidaires.

En 2016, le réseau DéPart, s'inspirant d'une initiative italienne de la ville de Turin, a mis en place "Le monde à Lyon", un parcours urbain pour promouvoir le tourisme responsable à partir des richesses locales. La première balade a ainsi vu le jour dans le quartier de la Guillotière. En 2020, dans le contexte de crise sanitaire et de crise du secteur du voyage, le projet de balade est repris, le parcours est revisité, ainsi que le public. Il s'adresse désormais à un public jeune et met au cœur du dispositif la rencontre avec des associations issues de diasporas afin de mettre en valeur la diversité culturelle. Les premières balades-test ont lieu en juin 2021 et rencontrent des retours très positifs.

D'autres sont prévues à l'automne sous le même format. Le déroulé actuel comprend : une balade urbaine à la rencontre des acteurs associatifs qui témoignent de leur parcours en France, un repas-découverte et un temps d'échanges sur les clés de l'interculturalité. La participation est prise en charge par la Maison des solidarités. La journée est animée par des membres du réseau DéPart et un formateur de la Maison des solidarités.

A la suite de cette expérimentation, le réseau DéPart souhaite pérenniser le projet et l'ouvrir à d'autres publics : usagers de centres sociaux, public intergénérationnel.

En 2020, une subvention de 3 500 € a été accordée à la Maison des solidarités pour réaliser la promotion du tourisme responsable et solidaire par le réseau "DéPart".

Cette année, la Maison des solidarités sollicite la Ville de Lyon pour une subvention de 3 500 € pour le projet des balades interculturelles développées à Lyon dans le cadre du réseau des associations voyagistes "DéPart". Le coût de l'intégralité de l'action s'élève à 13 450 €

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 132 000 €

Je vous propose d'accorder à la Maison des solidarités une subvention de 3 500 € pour ce projet.

Vu l'avis du Conseil des 3^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

DELIBERE

1 - Une subvention de 3 500 euros est allouée à la Maison des solidarités pour le projet des balades interculturelles développées à Lyon dans le cadre du réseau des associations voyagistes "DéPart".

2 - La dépense de 3 500 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 52011, programme Développement (DEVELOPMENT), opération ESS, nature comptable 65748, fonction 65, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET